



AVIS PUBLIC

## **Appel d'offres 2024-02-PUB** **Réfection de pavage sur divers tronçons**

(Loi sur les cités et villes, RLRQ, c. C-19, art. 573)

**AVIS PUBLIC** est, par la présente, donné par la soussignée, de ce qui suit :

La Ville de L'Île-Perrot demande des soumissions pour les travaux de planage et de pavage en béton bitumineux sur divers tronçons de rue sur son territoire pour trois années (2024, 2025 et 2026).

Toute personne ou entité intéressée à présenter une offre en réponse à cette demande doit se procurer les documents d'appel d'offres par le biais du système électronique d'appels d'offres du gouvernement du Québec à l'adresse [SEAO.ca](http://SEAO.ca). Les documents peuvent être commandés **à partir du 5 février 2024**, selon les conditions d'utilisation du site.

Pour être recevable, toute soumission doit être déposée, sous pli cacheté, à l'hôtel de ville sis au 110, boulevard Perrot, L'Île-Perrot (Québec) J7V 3G1, **le 8 mars 2024, au plus tard à 11 h** (heure légale du Québec), conformément aux modalités prévues dans les documents d'appels d'offres.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues et n'encourt aucune obligation ni aucuns frais envers le soumissionnaire.

Donné à L'Île-Perrot, ce 30 janvier 2024.

*(Original signé)*

Zoë Lafrance, avocate, OMA  
Directrice des affaires juridiques et greffière